



45130 MEUNG SUR LOIRE

www.festicolor.com

COMPTE RENDU de réunion du CA 22 JUIN 2022 à 20H30 en présentiel

Membres présents :

Olivier MARTIN, Bastien QUATREHOMME, Daniel ANELLI, Ludovic DELARUE, Magali SANDRE, Gilles QUATREHOMME, Thierry QUATREHOMME, Patrick PASCUTTI, Alain BOCQUET, Joël DURAND, Franck MANCEAU, Nicolas NEAU, Christiane CABARET, Jean-Pierre CABARET, Marie QUATREHOMME, Yves HUBERT, Eric GRABOWSKI, Jean-Jacques BORDIER,

Excusés : Richard PELLISSIER et Laurent BENTZ

Représentants de la mairie : Michèle ROUSSELLE,

1 Point sur le festival 2022 :

Cette saison a mobilisé 126 bénévoles. Nous restons sur un « effectif » relativement constant.

A ce jour, il reste 55 918 € de factures à régler.

Nous sommes en attente de retour de remises ou gestes commerciaux de plusieurs fournisseurs et prestataires.

Nous sommes reconnaissants, auprès de ceux-ci pour ce qui nous a déjà été octroyé et pour ce qui reste à venir – cet élan de solidarité nous touche.

A aujourd'hui, 253 demandes de remboursement des billets d'entrée ont été enregistrées, soit environ 4 300 € (demandes à faire entre le 12 juin et le 12 juillet, depuis notre site, à raison de 50 % sur les pass et 100 % sur l'entrée du samedi) – cela pourrait représenter 12 000 €.

Un courrier a été adressé à la SACEM en accompagnement de la déclaration, afin d'expliquer la situation financière.

Nous allons assurer des permanences à l'office de Tourisme, suivant leur accord, pour le remboursement des liards non utilisés, soit environ 1 800 € :

- Le samedi 2 juillet de 10h à 12h : par Daniel et Magali
- Le samedi 2 juillet de 14h à 17h : par Olivier et Nicolas
- Le dimanche 3 juillet de 10h à 12h : par Ludovic et Franck
- Le samedi 9 juillet de 10h à 12h : par Thierry et Christiane
- Le samedi 9 juillet de 14h à 17h : par Gilles et Marie
- Le dimanche 10 juillet de 10h à 12h : par Olivier et Joël

Remboursements prévus en espèce, avec établissement de reçus.

Des dons ont été faits après le festival, soit à aujourd'hui environ 6 000 € - nous constatons, une nouvelle fois, la solidarité pour nous aider. Chacun peut faire, solliciter... un reçu fiscal est établi directement et permet la déduction à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises (avec un plafond selon le chiffre d'affaires).

Etat des disponibilités financières :

- 29 000 € sur le compte bancaire
- 1 800 € en espèce en prévision des remboursements des liards
- 1 500 € de factures de revente en attente de paiement

Les rentrées prévues en termes de subventions :

- 3 175 € soit 50 % de celle de la région – versement courant de l'été
- 4 540 €, soit le solde de la subvention PACT – versement prévu à l'automne

Mme ROUSSELLE, représentante de la commune, nous fait part que le versement (exceptionnel) d'une avance sera voté lors du conseil municipal de lundi prochain, soit la somme de 10 000 €. Nous les remercions de ce soutien financier, mais aussi au travers des soutiens moraux déjà témoignés.

Comme on peut s'en douter, selon cet état financier, les chiffres devront être affinés en vue du rendez-vous prévu avec Mme MARTIN, dans le courant de l'été, pour faire un bilan « définitif » du festival et par la même, de l'association.

2 Fête du Pont – samedi 27 août 2022 :

Nous participerons à cette animation. En effet elle devrait nous permettre de renflouer un peu les caisses. Pour rappel l'année dernière nous avons fait un bénéfice de 750 € pour de la restauration uniquement le soir.

Afin de ne pas faire trop d'achats nous avons gardé et mis en conservation des denrées alimentaires qui nous restaient de FESTICOLOR.

Nous sommes en attente de la date de la réunion, organisée par la commune.

Nous prévoyons prochainement une réunion d'organisation en interne avec les membres de l'association, afin de définir si nous servons midi et soir, ou seulement le soir.

3 Les nuits de Sologne – samedi 2 septembre 2022 :

Nous avons été sollicités pour assurer uniquement de la restauration, lors des Nuits de Sologne à Lamotte Beuvron. Nous avons conscience qu'il faut y participer pour faire des bénéfices qui nous permettront de finir de payer les factures, mais qu'il s'agit d'une organisation contraignante en termes de logistique. Accès au site jusqu'à 15 h et ouverture au public dès 17 h – le service se ferait donc entre 17 h et 21 h.

Nous prévoyons une réunion spécifique, la date sera communiquée ultérieurement.

Afin d'anticiper l'organisation, n'hésitez pas à faire remonter vos idées, des points d'organisation à Magali : magali.avenir2017@gmail.com – elle centralisera en vue de la réunion.

4 Forum des passions – samedi 2 septembre 2022 :

Une permanence devra être assurée également dans le cadre de cette journée.

5 Points et questions diverses :

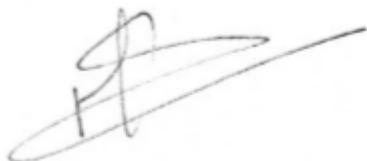
En vue de la prochaine réunion pour les événements culturels de la ville, nous bloquons les dates du 1 au 3 juin 2023 : pour la 20^e édition de Festicolor (aucune décision n'est prise à ce jour si nous la faisons ou non). Toutefois de nombreuses questions se posent sur les conditions pour continuer un festival de plein air (les aléas météorologiques sont trop importants et mettent à mal l'association en cas d'annulation...), faire en intérieur ? Faut-il se faire aider d'une boîte de production ? ...

Il est demandé que chaque pôle fasse un état des lieux de l'organisation auprès des bénévoles afin d'avoir un retour sur les améliorations à faire.

Il est abordé la question des frais kilométriques afin qu'ils puissent faire l'objet d'une déduction fiscale par l'établissement d'un CERFA. Le bénévole remontera une feuille récapitulative, par année (dans le courant de janvier) , avec détail des dates, de l'objet du déplacement, le nombre de km, au trésorier, qui établira le document fiscal.

La séance est levée à 22h45

La Secrétaire :



Le Président :

